

Revendeur

Nom de l'entreprise :

Rue/n° :

Code postal / Localité :

Acheteur

Nom/prénom :

Rue/n° :

Code postal / Localité :

E-Mail :

Signature :

© Copyright by: Dometic Germany GmbH, Hollefeldstraße 63, 48282 Emsdetten, Allemagne
Reproduction ou toute autre forme d'exploitation uniquement avec l'autorisation de l'auteur

BE (FR)

4445102953FR

Glacière
électrique
KB 2019.20

QUIGG

3 ans

GARANTIE

Service clientèle

☎ +32 2 359 8040

Coût d'un appel depuis un
poste fixe, sans supplément

💻 E-Mail:
info@dometic.be

PRODUIT

N° d'art.: 7155
AA 20/20 C
SIBE 00959

à partir de la date d'achat (conserver le reçu)

Bon de garantie

Chère cliente, cher client,

Nos produits sont soumis à des contrôles de qualité rigoureux. Si malgré ces contrôles, votre appareil ne fonctionne pas correctement, nous vous demandons de contacter le service après-vente indiqué sur la carte de garantie. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au numéro figurant sur cette carte.

Conditions de garantie (sans pour autant réduire les droits légaux) :

1. La garantie a une durée maximum de 3 ans à compter de la date d'achat du produit. La garantie consiste soit en la réparation des défauts de matériaux et de fabrication ou en l'échange du produit. Ce service est gratuit.
2. Les défauts doivent être signalés rapidement. Toute réclamation au delà de la durée de la garantie ne peut être prise en compte, sauf si elle intervient dans un délai de 2 semaines, à l'expiration de celle-ci.
3. Vous devez envoyer le produit défectueux accompagné de la carte de garantie et du ticket de caisse au service après-vente sans payer le port. Avant d'envoyer l'appareil, veuillez appeler notre service après vente. Dans de nombreux cas, vos problèmes peuvent déjà être résolus par ce moyen. Si le défaut est couvert par la garantie, vous recevez l'appareil réparé ou un nouvel appareil. La réparation ou l'échange du produit ne modifie pas la durée initiale de la garantie qui reste de 3 ans à partir de la date d'achat.

Veuillez noter que notre garantie n'est plus valable en cas de défaut d'utilisation, de non-respect des mesures de sécurité, si le produit a subi des chocs ou a fait l'objet d'une réparation par un S.A.V non mentionné sur la carte de garantie.

Dans le cas d'un défaut non garanti, les frais de réparations seront à votre charge. Il est néanmoins possible de s'adresser au S.A.V mentionné. Sous réserve de modifications techniques !



Service après-vente :
Dometic Benelux B.V. Branch Office Belgium
Zinkstraat 13
B-1500 Halle